



CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 9 OCTOBRE 2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

DEL CM 05_2023_50

L'An deux mil vingt-trois, le 9 octobre, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en Mairie sous la Présidence de Monsieur Igor TRICKOVSKI, Maire.

DATE DE CONVOCAION : 04/10/2023

DATE D'AFFICHAGE : 04/10/2023

Membres élus en fonction : 19 Nombre de présents : 16 Nombre de votants : 17 Quorum : 10

Etaient présents Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux :

M. Igor TRICKOVSKI, Mme Isabelle ARMAND, M. Pierre CAMBON, Mme Aurélie ADAM, M. Hugues MASLARD, Mme Virginie CORDIER, M. Louis BREC, Mme Manuella SAINTEROSE, M. Thierry ETIENNE, Mme Isabelle FLORY, M. Arnaud CHERON, M. Christian TANAÏS, Mme Emeline LESAGE BORDIER, M. Joseph AFONSO, Mme Marie-Claude ARTHUS-BERTRAND, M. Valéry LAURENT.

Excusé(es) représenté(es) : Mme Sylvie ARMAND-BARBAZA procuration à Mme Isabelle ARMAND.

Absents(es) : M. Richard PELISSERO, Mme Stéphanie MARTINI.

Secrétaire de Séance : Mme Marie-Claude ARTHUS-BERTRAND.

OBJET : REVALORISATION DES TARIFS DES CONCESSIONS FUNERAIRES ET CINERAIRES.

VU Le Code Général des Collectivités Territoriales notamment les articles L2223-1 et suivants ;

VU Le Code Civil notamment les articles L2223-14 et L2223-15 ;

VU la délibération du Conseil Municipal de Villejust en date du 23 juillet 2001 fixant les tarifs des concessions cimetière ;

VU la délibération du Conseil Municipal en date du 26 mars 2009 fixant le taux unitaire des vacations funéraires suite à la mise en œuvre des dispositions de la Loi 2008-1350 du 19 décembre 2008 ;

